



OFFRE D'EMPLOI

Vous souhaitez vous engager dans une mission qui a du sens et intégrer une fondation qui refuse la fatalité de l'exclusion ?

REJOIGNEZ-NOUS!

ADMINISTRATEUR AD'HOC H/F

CDI temps complet

Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles de la Fondation de Nice recrute pour le Service Pélican date de prise de poste : 20/01/2025 / date limite de la candidature : 15/01/2025

Découvrir la Fondation de Nice en slam

Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

En savoir plus sur le service : https://www.fondationdenice.org/mineurs-victimes/

Descriptif du poste

Vous intégrerez une équipe composée de 4 administrateurs ad'hoc, une secrétaire et une coordinatrice.

L'administrateur ad hoc est une personne désignée par un magistrat pour exercer les droits d'un mineur dans le cadre d'une procédure. Il intervient lorsque les intérêts de l'enfant sont en contradiction avec ceux de ses représentants légaux ou lorsque ces derniers se trouvent en difficulté pour en assurer sa défense.

En tant qu'administrateur ad'hoc vous devrez :

- Représenter les intérêts du mineur auprès des juridictions dans des procédures civiles et ou pénales
- Accompagner les mineurs dans les différentes étapes de la procédure : audition (gendarmerie, police), expertise (médicale, psychologique), audition magistrat instructeur, confrontation, audience
- Travailler en lien avec l'avocat du service
- Solliciter et échanger avec les partenaires sociaux et judicaires pour connaître la situation du mineur dans son environnement
- Rédiger des écrits professionnels : compte rendu d'entretien, rapport de fin de mission, requête, notes,
- Participer à l'élaboration des conclusions de partie civil
- Participer aux réunions d'équipe et aux analyses des pratique professionnelles

Profil souhaité

- Être âgé de 30 ans minimum (réglementation cours d'appel)
- Motivation et intérêt pour la mission,
- Juriste Master souhaité
- Connaissance de la protection de l'enfance appréciée
- Rigueur, autonomie et capacité d'organisation
- Sens du travail en équipe, bonnes capacités relationnelles
- Capacité à la prise de parole au tribunal
- Capacité rédactionnelle
- Permis B obligatoire

Conditions d'emploi

- En CDI
- A temps plein
- Horaires variables sur la plage horaire de 9h-20h en fonction des audiences
- Lieu de travail : 2 rue colonel Gassin à Nice
- Rémunération : Salaire brut mensuel de base de 2 051€ (pour un temps plein) évolutif selon l'ancienneté (CCN Convention 66) plus prime Ségur ;
- 5 semaines de congés payés/an + 18 jours congés trimestriels /an
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps
- Mutuelle d'entreprise (participation à 100% employeur + CSE au contrat de base avec reste à charge à 0 pour le salarié)
- Œuvres sociales du CSE partenaire de COS MEDITERRANEE et UP CADHOC KALIDEA
- Remboursement des frais de déplacement domicile lieu de travail : titre de transport en commun à 50%, indemnités kilométriques pour l'utilisation d'un vélo ou d'un véhicule à moteur.

Les candidatures sont à adresser à Damien Francheteau Directeur

direction-enfance-famille@fondationdenice.org

Cet appel d'offre répond aux exigences du guide de recrutement conformément au Label Diversité et aux valeurs de la Fondation. Une grille d'entretien et/ou une mise en situation seront utilisées. Les candidats disposeront d'un mois pour avoir accès à leur grille de notation.

EN PARTENARIAT ACTIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES















La Fondation de Nice Patronnage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.